

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

Procédure formalisée

Appel d'offres ouvert

(articles L.2124-1 et L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2, 1° et R.2161-1 à R.2161-5 du Code de la commande publique)

**Prestations de location de véhicules et matériels
dans le cadre d'une lutte contre une pollution marine sur le littoral de la
zone de défense et de sécurité Nord**

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

**LOT n° X – Intitulé du lot
(à compléter par le candidat)**

MOIS M0 : mai 2026 (mois de remise des offres)

Le présent A.E. comporte 14 pages dont celle-ci.

<i>Imputation</i>

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT	3
1. Candidature individuelle.....	3
2. Candidature groupée.....	5
ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE	6
ARTICLE 4 – OBJET	6
1. Objet du marché.....	6
ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT	6
1. Sous-traitance.....	8
ARTICLE 6 – DURÉE DE L'ACCORD-CADRE	8
ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES	8
1. Candidature individuelle.....	9
2. Candidature groupée.....	9
a) Paiement sur un seul compte – groupement solidaire.....	9
b) Paiement sur plusieurs comptes -groupement conjoint.....	10
ARTICLE 8 – SIGNATURES	12

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Dans le cadre de ce marché, l'acheteur en tant que pouvoir adjudicateur au sens de l'article L.1211-1 du Code de la commande publique est, par délégation de gestion des Préfets des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme :

La Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord (Acheteur)

Adresse : 2, rue Jacquemars Giélée – CS 20003

CP : 59039

Ville : LILLE Cedex

Siret : 175 900 000 00019

Il est représenté par Monsieur le Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord ou son représentant.

Les interlocuteurs, point de contact pour ce marché sont :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France

Mission Sécurité Défense

44 rue de Tournai - CS 40259 - 59019 LILLE Cedex

Téléphone : 03 20 13 65 74 – 03 20 13 48 45

Courriel : msd.direction.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Le comptable assignataire des paiements :

M. le Directeur Régional des Finances Publiques des hauts-de-France

Les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du Code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) sont à adresser à :

pam.direction.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance et accepté les pièces constitutives du marché indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et conformément à leurs clauses et stipulations,

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du Code de la commande publique.

1. Candidature individuelle

☐ Je soussigné,

Le signataire :

Nom : Prénom :

Qualité :

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement ou numéro d'inscription au répertoire des métiers :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :

** Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

Le signataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI ☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

☐ **m'engage sans réserve, pour mon propre compte ou pour le compte de la société sur la base de mon offre à :**

- **me conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies dans les documents contractuels,**
- **à produire les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées au CCAP.**

2. Candidature groupée

☐ Nous soussignés,

Le signataire (mandataire) :

Nom : Prénom :

Qualité :

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement ou numéro d'inscription au répertoire des métiers :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :

** Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

Le signataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI ☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

Désignation et répartition de chaque membre du groupement

Annexe n°1 à compléter

☐ Co-traitant n°1 :

☐ Co-traitant n°2 :

☐ Co-traitant n°3 :

...

☐ nous engageons, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement à :

- nous conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies dans les documents contractuels ;
- à produire les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées au CCAP.

ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

L'offre ainsi présentée ne me (ne nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de **180 (cent quatre-vingts) jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 4 – OBJET

1. Objet du marché

Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la location de véhicules et de matériels de chantier dans le cadre d'une lutte contre une pollution marine sur le littoral de la zone de défense et de sécurité Nord.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Cet acte d'engagement correspond au lot n°..... du marché public.

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date du mois remise de l'offre, fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

Le présent marché est un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande au sens des articles R.2162-2, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Il est conclu à prix unitaires conformément à l'article R.2112-6-1 du Code de la commande publique et tels que mentionnés dans le bordereau des prix unitaires, annexe à l'acte d'engagement.

L'accord-cadre est conclu sans minimum, avec un maximum conformément à l'article R.2162-4-2° du Code de la commande publique. Le montant maximum fixé pour chaque lot figure dans le tableau ci-dessous.

L'accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets avant la fin de durée prévue initialement par l'acheteur pour chacun des lots, dès lors que le montant maximum aura été atteint.

Lots	Maximum HT
Lot 13 - Location et livraison de nettoyeurs haute pression, de pompes techniques et de groupes électrogènes	2 500 000,00 €
Lot 14 - Location et livraison de bungalows, tente gonflable de chantier, conteneurs et mobiliers	1 350 000,00 €
Lot 15 - Location et livraison de clôtures, barrières, portes et portails	675 000,00 €
Lot 16 - Location de véhicules de transport de personnes sans conducteur	607 500,00 €
Lot 17 - Location et livraison de véhicules et engins de chantier sans conducteur	4 500 000,00 €
Lot 18 - Location et livraison de véhicules et engins de chantier avec conducteur	5 400 000,00 €
Lot 19 - Location et livraison de grue mobiles avec opérateur	1 350 000,00 €
Lot 20 - Location d'engins de transport de matériels avec chauffeur	2 250 000,00 €
Lot 21 - Location et livraison de bateaux sans pilote	2 250 000,00 €
Lot 22 - Location et livraison de bateaux avec pilote	2 925 000,00 €
Lot 23 - Location et livraison de machines à nettoyer les plages	1 350 000,00 €
Lot 24 - Location de bennes, réservoirs et camions pour déchets issus de chantiers de lutte contre les pollutions par hydrocarbures	1 350 000,00 €
Lot 25 - Location d'une barge de transport de déchets collectés en mer, avec opérateurs	5 000 000,00 €

1. Sous-traitance

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à / aux déclaration(s) de sous-traitance fournie(s) (DC4) annexé(es) au présent acte d'engagement est de :

Montant H.T.

--

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

Conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

ARTICLE 6 – DURÉE DE L'ACCORD-CADRE

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification. Chaque marché s'achèvera avant la fin de cette durée dès lors que le montant maximum fixé pour le lot concerné est atteint.

Les prestations sont ordonnées par l'émission de bons de commandes, en référence au Bordereau des Prix Unitaires et dans les conditions définies à l'article « Délai d'exécution » du CCAP.

ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES

Les modalités du règlement des comptes du présent marché sont spécifiées au cahier des clauses administratives particulières.

Cas des sommes dues aux sous-traitants en application des articles R.2193-10 à R.2193-16 du Code de la commande publique : le pouvoir adjudicateur se libérera de ces sommes en faisant porter les montants directement au crédit des comptes désignés dans les DC4, les modifications contractuelles ou les actes spéciaux.

1. Candidature individuelle

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le signataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

2. Candidature groupée

a) Paiement sur un seul compte – groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant.

Ces paiements seront libératoires vis-à-vis du groupement.

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					

Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

☐ Les soussignés prestataires groupés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés.

Le mandataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

b) Paiement sur plusieurs comptes -groupement conjoint

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants selon les répartitions jointes en annexe :

- Co-traitant n°1

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

- Co-traitant n°2

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

- Co-traitant n°3

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

CADRE A DUPLIQUER EN FONCTION DU NOMBRE DE CO-TRAITANTS DU GROUPEMENT.

ARTICLE 8 – SIGNATURES

Fait en un seul original

8.1 Signature du marché public par le titulaire individuel :

Signature(s) électronique du prestataire*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

8.2 Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Signature(s) électronique(s) du/des prestataire(s)*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

8.3 Signature du marché public par le représentant de l'Acheteur

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Le représentant de l'Acheteur (signature électronique)

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants Répartition de la rémunération correspondante

	Prestations - Poste(s) technique(s)	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1				
	Prestation de mandat			
Total mandataire (I)				
Autres cotraitant				
N°2				
N°3 N° ...				
Total autres cotraitants (II)				
Total du marché (I) + (II)				